



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA

Lundi 7 Mars 2022 - A 18 H

A la salle des fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 16 Février 2022 ;
3. Vote des comptes administratifs et affectations des résultats de l'année 2021 pour :
 - 3.1. Budget général
 - 3.2. Budget du Camping de Valpréveyre
 - 3.3. Budget de la Régie de Transport.
4. Approbation des comptes de gestion de l'année 2021 pour :
 - 4.1. Budget général
 - 4.2. Budget du Camping de Valpréveyre
 - 4.3. Budget de la Régie de Transport.
5. Vote des cotisations et subventions au titre de l'année 2022.
6. Délibération relative aux indemnités des élus.
7. Questions diverses :
 - 7.1. Convention de location d'un local à usage de bureau.
 - 7.2. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 01/03/2022
Pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT